

## **Danser à l'université** **L'association *Incidence* : une façon de « passer la danse »**

Créée en 2000, par des étudiants et des enseignantes de l'UFR STAPS de Caen, l'association *Incidence* a pour objectif de permettre aux étudiants, ayant découvert la danse en licence STAPS ou ayant déjà une expérience artistique, d'aller plus loin dans cette activité artistique et de s'impliquer dans un travail de recherche chorégraphique.

L'association peut leur permettre d'améliorer leurs compétences en participant à des stages animés par des danseurs professionnels et d'enrichir ainsi leur expérience motrice de techniques diverses, mais également de se confronter à des logiques corporelles différentes et souvent en contradiction avec la plupart des activités physiques et sportives qu'ils pratiquent.

Dans ce cadre, *Incidence* organise chaque année un festival de printemps où les associations de danse universitaire du Grand Ouest se retrouvent pour présenter leurs créations.



Au lendemain des Rencontres Universitaires de danse, qui se sont déroulées à la Maison de l'Étudiant de l'Université de Caen les 31 mars et 1er avril 2009, j'éprouve le besoin de témoigner de cette idée de la « passation par la danse ». Après plus de trente années à enseigner la danse à l'école, dans diverses associations, puis à l'université ; à chorégrapheur au sein de toutes ces structures, je ressens encore plus intensément aujourd'hui ce rôle de « passeur ». Celui qui permet d'aider au passage vers autre chose, vers un monde inconnu en quelque sorte, de franchir une étape même minime, d'opérer une bascule, un déclic, d'aller sur l'autre rive : tout ce qui fait qu'on n'est plus le ou la même après qu'avant.

Peut-être existe-t-il un moment pour cela dans l'histoire de chacun ou bien cela doit-il être la posture de tout enseignant/chorégrapheur...

Ces rencontres sont nées du besoin de donner à voir les productions des étudiants, de confronter leur création au regard de l'autre, d'expérimenter cet espace de rencontre entre l'acteur et le spectateur, entre soi et l'autre. Cela répond aussi à un aboutissement logique du travail chorégraphique dispensé au sein de structures institutionnelles comme le SUAPS ou l'UFR STAPS et au sein de structures différentes comme l'association « Incidence » qui est un de mes cadres d'intervention.

Que signifie pour moi cette idée de « passeur », en quoi peut-on se sentir « passeur » ?

Voir des étudiants touchés par quelque chose qui leur échappe, les voir entrer en scène tirillés par le trac et en sortir heureux d'avoir vécu ce moment étrange et indicible de partage qui nourrit, qui remplit : tout cela représente quelque chose d'important pour un

enseignant/chorégraphe. C'est comme une sorte de « mission » qui s'accomplit par cette mise en mouvement, cette expérience qui fait qu'après ce n'est plus pareil. Participer à ce moment-là, le partager avec eux, représente un acte important pour un enseignant, un acte qui permet de donner sens à ce métier et à l'enseignement de cette discipline pas toujours justement reconnue dans nos institutions.

Cette question m'est souvent venue à l'esprit et me semble être au cœur de cette idée de « passeur ». En effet, les sujets traités, les inducteurs, les fils conducteurs... tout ce qui permet d'entrer dans une démarche de création doit trouver une résonance en eux-mêmes. Car même s'il y a, bien évidemment, du soi dans ces inductions, lors de l'élaboration de la matière danse, il ne s'agit plus alors de ce soi mais d'eux, de leur perception, de ce que ça leur fait.

Certains chorégraphes travaillent aussi dans cette perspective, mais je fais l'hypothèse *a priori* que la maîtrise de l'ensemble de la chorégraphie d'un professionnel n'est pas la même : son propos lui appartient, la mise en œuvre est la sienne et il décide où il veut aller. Dans le cas d'une chorégraphie travaillée avec des étudiants, la responsabilité bascule : le propos leur appartient en grande partie, ou en tout cas il est largement partagé. Il y a quelque chose du « guide » dans cette histoire. L'enseignant cherchant à faire émerger leur parole et à permettre la mise en commun de cette parole et de ce regard, la chorégraphie devient alors moins importante que la démarche. Néanmoins, pour que la magie opère, il faut aussi que la chorégraphie en tant que produit ait une cohérence et une force pour permettre aux interprètes de se dépasser et de passer cette étape.

C'est ce qui s'est passé lors de notre dernière création. Juste avant la présentation, le doute s'est emparé des étudiants et ils ne « sentaient » plus leur chorégraphie. Il est vrai qu'il y avait de nombreuses parties non écrites qui les insécurisaient mais qui présentaient, sous une certaine forme, le travail fourni pendant cette année. Alors il a fallu parler, échanger longuement pour leur permettre de s'emparer de cette chorégraphie, de se l'approprier car le propos ne pouvait être lisible que s'ils le défendaient.

Parallèlement, ce travail doit amener les étudiants à découvrir quelque chose d'eux-mêmes, à se questionner, à regarder le monde autrement. Il ne peut pas être uniquement la projection des questionnements de l'enseignant/chorégraphe. Un danseur professionnel après une expérience menée avec certains chorégraphes, peut se trouver lui aussi transformé par ce travail et c'est même la posture de certains chorégraphes. Y aurait-il donc là du semblable et du différent ?

Mais qu'est-ce qu'un chorégraphe lorsqu'il est aussi enseignant ? Un enseignant-chorégraphe œuvrant au sein d'atelier composé d'étudiants a-t-il le même rôle qu'un chorégraphe professionnel qui peut ou non être enseignant/pédagogue par ailleurs ?

Ces questions ne sont pas nouvelles et je pense qu'il n'est pas simple d'y répondre, néanmoins ce rôle de chorégraphe s'exerce de manière si diverse que nous pouvons retrouver du commun. Pour éclairer mon propos, je ne définirai pas le chorégraphe comme l'archétype du créateur isolé du monde qui invente les pas de danse dans son studio avant de les proposer aux danseurs, comme un compositeur technique en quelque sorte mais je l'envisagerai plutôt dans la perspective développée par Céline Roux, celle de la danse performative qui « *questionne la place du créateur dans le champ de la création et le définit comme étant tour à tour organisateur, coordinateur, médiateur, collaborateur* »<sup>1</sup>. C'est-à-dire comme une

---

<sup>1</sup> ROUX (C.), *Danse(s) Performative(s)*, Paris, L'Harmattan, coll. Le corps en question, 2007.

personne dont la place a changé et qui ne se situe plus au cœur mais à côté, en accompagnement du processus de création.

A propos de son rôle de chorégraphe, Boris Charmatz précise : « *certes j'impulse un projet, j'assume une forme de signature mais je ne le conçois pas comme étant « mon » œuvre, « ma » chose, « mon » émanation* »<sup>2</sup>. Cette posture s'inscrit, en effet, dans une évolution du statut du chorégraphe liée à la désacralisation de l'acte artistique évoquée par Antonin Artaud<sup>3</sup>, préférant donner de l'importance à la préparation.

En tant qu'enseignante d'EPS à l'université, je me situe dans cette perspective, le produit et l'œuvre étant moins importants que le processus, que la démarche engagée avec les étudiants, même si la chorégraphie peut devenir le vecteur du changement évoqué plus haut.

Dans ce rôle de « passeur », apparaît aussi la question de la place de l'enseignant/chorégraphe et donc de la signature d'une chorégraphie. Le plus souvent, un chorégraphe assume la paternité de l'œuvre créée. Dans une démarche telle que la nôtre, cette signature n'est pas toujours aussi évidente et sa formulation traduit d'ailleurs parfois cette ambiguïté. En effet, les enseignants/chorégraphes ne s'estiment pas être les seuls auteurs, à l'instar de Loïc Touzé qui a parfois signé certaines chorégraphies : « meneur de jeu », ils ne peuvent être les seuls signataires. Ainsi apparaissent des formules différentes : « mise en espace chorégraphique », « co-signature avec les danseurs », « co-chorégraphe »... Comme si le chorégraphe, dans cette situation, était là pour recueillir des données et des matériaux, les mettre en forme, les organiser dans le temps et dans l'espace pour retrouver une certaine définition de la chorégraphie. Mais je crois surtout que le soi du chorégraphe/enseignant se déplace pour laisser davantage d'espace aux soi des étudiants. Ainsi, le rôle de « passeur » me semble alors un peu plus lisible, il est celui qui donne l'espace et les moyens à l'autre de se construire à l'intérieur même de cette autre construction.

Je disais en introduction qu'il y a peut-être un moment pour cela. Si l'on regarde l'histoire de l'art chorégraphique, on constate que ces attitudes d'ouverture à l'autre que soulève la notion de « passeur » ne sont possibles qu'à l'issue d'une certaine expérience ayant permis une mise à distance, un déplacement des enjeux dans la danse.

En conclusion, ce témoignage soulève finalement de nombreuses questions autour de cette idée du passeur de danse. Idée qui n'est, bien sûr, pas spécifique aux chorégraphes/enseignants mais qui traversent l'acte de chorégrapier quand celui-ci s'inscrit dans une logique d'échange, dans une démarche permettant de visiter « ce qui se passe à côté, en creux ».

C'est ce que nous recherchons dans le travail chorégraphique au sein de l'association « Incidence ». Le chemin est parfois difficile en raison du manque de temps, des agendas très chargés des étudiants mais aussi de leur difficulté à s'engager... Néanmoins, des instants magiques de danse font oublier cela. Alors, il se passe quelque chose au-delà de chacun, inscrit en soi, une petite marche pour voir autrement et pouvoir prendre son envol.

---

<sup>2</sup> CHARMATZ (B.) LAUNAY (I), *Entretien, A propos d'une danse contemporaine*, Paris, CND/Presses du Réel, 2003.

<sup>3</sup> ARTAUD (A.), cité par ROUX (C.), *op. cit.*